



CNP Trésor Performance

Assurance vie multisupport

Associez

diversification, recherche de performance et expertise

Vous souhaitez valoriser votre capital, préparer votre retraite, percevoir des revenus complémentaires ou anticiper la transmission d'un capital, CNP Trésor Performance est un contrat d'assurance vie haut de gamme qui peut s'adapter à vos besoins.

Vous accédez à un support en euros et à une gamme en unités de compte temporaires et/ou permanents sélectionnés auprès de grands noms de la gestion d'actifs, couvrant l'ensemble du marché en terme de zones géographiques, de styles de gestion financière et de secteurs d'activité.

Les montants investis sur les supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers, d'où un risque de perte en capital.

Les montants investis sur le support en euros présentent un risque de perte en capital limité¹.

CNP Trésor Performance vous propose deux modes de gestion :


La **Gestion Libre**² : vous gérez vous-même votre contrat, réalisez des arbitrages à votre convenance parmi les supports proposés, en intégrant ou non des options.

La **Gestion Pilotée**² : vous choisissez une formule parmi les quatre proposées par l'assureur qui prend conseil auprès de Rothschild Martin Maurel Asset Management pour sélectionner les supports en unités de compte, procéder à la répartition des versements de primes entre les supports et réaliser les arbitrages.

Pour faciliter votre choix, votre conseiller vous aide à préciser vos orientations en fonction de vos attentes et de votre sensibilité au risque.

CNP Trésor Performance est un contrat d'assurance individuel sur la vie, libellé en euros et en unités de compte, garanti par CNP Assurances et distribué par son réseau AMÉTIS[®].

AMÉTIS
GROUPE CNP ASSURANCES



Particulièrement souple et évolutif, CNP Trésor Performance vous permet d'élaborer une stratégie sur mesure.

Selon votre profil d'investisseur, vous choisissez un mode de gestion que vous pouvez changer à tout moment à l'issue du délai de renonciation et ce, sans frais.

Gestion Libre²

Liberté et flexibilité

Autonome sur la gestion de votre contrat, vous sélectionnez un ou des support(s) éligible(s) à ce mode de gestion pour répartir vos versements de prime.

Les montants investis sur des supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital.

Les montants investis sur le support en euros présentent un risque de perte en capital limité¹.

En fonction de votre stratégie, de l'horizon de placement, de la durée de placement que vous vous êtes fixée et de l'évolution des marchés financiers, vous pouvez effectuer des arbitrages sur les supports disponibles en investissement ou en désinvestissement.

Pour vous aider à gérer votre contrat, vous pouvez mettre en place à tout moment l'une des 4 options d'arbitrages automatiques².

Sur simple demande écrite, vous pouvez effectuer un rachat partiel à l'issue du délai de renonciation ou le rachat total de votre contrat^{2,3}.

Vous disposez d'une garantie plancher² en cas de décès jusqu'à 450 000 euros, pour l'ensemble des contrats CNP Trésor Performance détenus par un même assuré.

1 Le taux brut de participation aux bénéfices du support en euros peut être inférieur au taux de frais sur encours annuels, d'où un risque de perte en capital plafonné chaque année au taux de frais sur encours (0,80% maximum).

2 Voir les conditions et limites dans les conditions générales du contrat CNP Trésor Performance.

3 Sous réserve de l'accord en cas de bénéficiaire acceptant ou du créancier nanti.

Gestion Pilotée²

L'expertise de professionnels

La Gestion Pilotée s'adapte à vos besoins en proposant, selon votre objectif et votre sensibilité au risque, la formule² qui vous convient : modérée, équilibrée, dynamique ou audacieuse.

Les montants investis sur des supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital.

L'assureur prend conseil auprès de Rothschild Martin Maurel Asset Management pour sélectionner les supports en unités de compte, procéder à la répartition des versements de primes entre les supports et réaliser les arbitrages.

Les montants investis sur le support en euros présentent un risque de perte en capital limité¹.

Rothschild Martin Maurel Asset Management détient un savoir faire ancien et reconnu. Les professionnels de la gestion dédiée sont en contact permanent avec les analystes et gestionnaires financiers pour une grande réactivité face aux évolutions de l'environnement économique et financier.

Vous disposez d'une garantie plancher² en cas de décès jusqu'à 450 000 euros, pour l'ensemble des contrats CNP Trésor Performance détenus par un même assuré.

Pour l'ensemble des questions concernant vos contrats, un numéro est à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 8 h 00 à 13 h 00.

Pour toute information, contactez le

01 41 98 55 59

(prix d'un appel local)

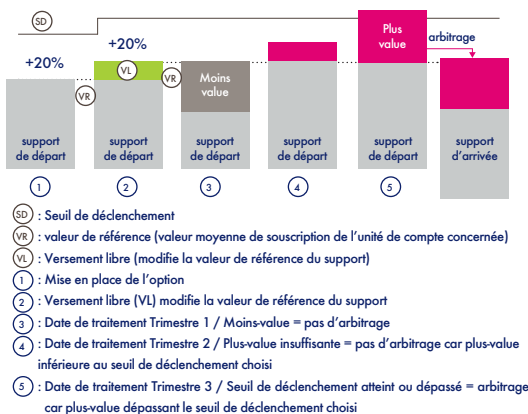
Diversifiez votre capital en toute liberté

Le mode de gestion « Gestion Libre » vous permet de déterminer vous-même la composition de votre capital. Vous sélectionnez des supports parmi des supports éligibles et disponibles pour répartir vos versements de prime et prenez toutes les décisions d'arbitrage entre ces supports.

ARBITRAGES AUTOMATIQUES

Ces options peuvent être mises en place et interrompues quand vous le souhaitez. Une seule option peut être choisie parmi les 4 proposées.

Illustration du mécanisme de cette option à partir de l'exemple suivant : Nombre de support de départ = 1
Seuil de déclenchement choisi = 20%



Option « sécurisation des plus-values »¹

Vous déterminez un seuil de déclenchement de l'arbitrage automatique à 10, 15 ou 20 %¹ de plus-value(s) éventuelle(s) dégagée(s) sur chaque support en unités de compte permanent éligible choisi².

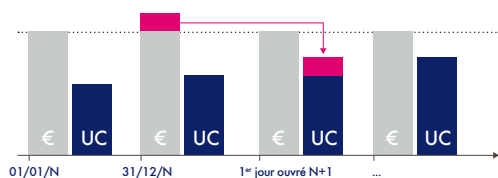
Dès que le seuil choisi et le montant minimum d'arbitrage sont atteints, un arbitrage automatique de la plus-value constatée est réalisé vers le support en euros.

Les montants investis sur le support en euros présentent un risque de perte en capital limité³.

Si à chaque trimestre lors de la date de traitement¹, l'éventuelle plus-value constatée d'une unité de compte du support en unités de compte permanent concerné² n'atteint pas le seuil de déclenchement, aucun arbitrage n'est réalisé pour le trimestre.

La mise en place de cette option est gratuite¹ et l'assureur ne prélève pas de frais d'arbitrage sur le montant du capital transféré.

Illustration du mécanisme de cette option



Dans cet exemple, la revalorisation annuelle, acquise sur le support en euros, est arbitrage automatiquement vers le(s) support(s) en unités de compte permanent(s) choisi(s)

Option dynamisation de la revalorisation annuelle^{1,4}

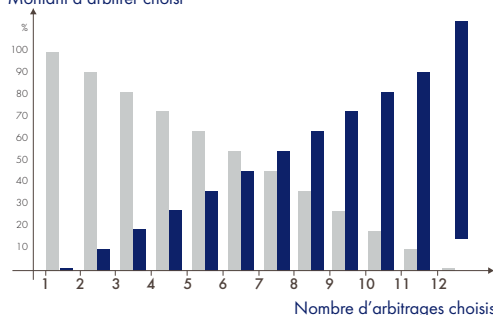
À chaque fin d'année, le support en euros peut bénéficier d'une éventuelle revalorisation qui est automatiquement réinvestie sur un ou plusieurs support(s) en unités de compte² permanent(s) de votre choix. Ce type de diversification vous permet d'espérer profiter, sur le long terme, du potentiel de rendement des marchés financiers.

Les montants investis sur les supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers, d'où un risque de perte en capital.

La mise en place de cette option est gratuite¹ et l'assureur ne prélève pas de frais d'arbitrage sur le montant du capital transféré.

Illustration du mécanisme de ces options

Montant à arbitrer choisi



Dans cet exemple, la part du support en euros concernée par l'option fait l'objet d'un arbitrage mensuel vers le support en UC permanent choisi, sur une durée de 12 mois

Dans cet exemple, la part du support en UC permanent choisi concernée par l'option fait l'objet d'un arbitrage mensuel vers le support en euros, sur une durée de 12 mois

1 / Option investissement progressif¹

Dans une optique de dynamisation, l'option investissement progressif vous permet l'arbitrage automatique mensuel d'une fraction ou de la totalité du support en euros vers un ou plusieurs support(s) en unités de compte² permanent(s) éligible(s) de votre contrat.

Vous choisissez le nombre d'arbitrages (6, 12 ou 24), le montant de départ à arbitrer chaque mois depuis le support en euros, le(s) support(s) en unités de compte² destinataire(s) et la répartition entre ces supports le cas échéant.

2 / Option investissement progressif inversé¹

Dans une optique sécuritaire, l'option investissement progressif inversé vous permet de procéder de façon inverse, en arbitrant tous les mois automatiquement et progressivement, le capital détenu sur un ou deux support(s) en unités de compte² permanent(s) éligible(s) choisi(s) vers le support en euros, pour un nombre d'arbitrages choisis (6, 12, 24, 36 ou 60).



GARANTIE PLANCHER EN CAS DE DÉCÈS

Une garantie plancher plafonnée à 450 000 euros prévoit, dans certaines circonstances et sous certaines conditions¹ et limites, le versement d'un capital supplémentaire, en cas de décès de l'assuré, au(x) bénéficiaire(s) du contrat quelle que soit la situation des marchés financiers à ce moment-là.

Destinée à compenser une éventuelle moins-value, cette garantie plancher peut jouer si, au décès de l'assuré, le capital constitué sur le contrat¹ est inférieur à une valeur de référence contractuellement définie¹.

La garantie plancher s'applique en cas de décès avant les 75 ans de l'assuré (hors exclusions¹) ou de décès accidentel après les 75 ans de l'assuré (hors exclusions¹).

REVENUS RÉGULIERS

À tout moment et sur simple demande écrite, vous pouvez effectuer un rachat partiel à l'issue du délai de renonciation ou le rachat total de votre contrat^{1,5}.

Option Revenus¹

Vous pouvez demander la mise en place de revenus trimestriels⁵ à partir du support en euros, calculés sur la base d'un taux de distribution fixé pour l'année.

Option rachats partiels programmés¹

Vous pouvez demander la mise en place de rachats partiels programmés⁵. Vous déterminez le montant qui sera prélevé sur le capital constitué¹ sur le support en euros de votre contrat.

Ces options peuvent être mises en place et interrompues quand vous le souhaitez.

VOUS AVEZ ACCÈS :

- à un support en euros,
- à des supports en unités de compte permanents et/ou temporaires²,
- à un large choix d'options¹,
- aux avances⁶,
- à la conversion du capital en rente¹.

Illustration de l'option Revenus

Philippe a hérité d'un capital qu'il souhaiterait utiliser pour augmenter ses revenus. En optant pour la Gestion Libre, il pourra espérer réaliser des plus-values sur les supports en unités de compte qu'il aura choisis tout en percevant des revenus issus du support en euros. Ces revenus pourront lui être versés tous les trimestres.

¹ Voir les conditions et limites dans les conditions générales du contrat CNP Trésor Performance.

² Pour plus d'informations, reportez-vous au DIC1 des supports en unités de compte.

³ Le taux brut de participation aux bénéfices du support en euros peut être inférieur au taux de frais sur encours annuels, d'où un risque de perte en capital plafonné chaque année au taux de frais sur encours (0,80% maximum).

⁴ Le choix de cette option permet d'arbitrer la revalorisation annuelle offerte par le support en euros en fin d'année sur des supports UC de la gamme. L'option Dynamisation de la Revalorisation annuelle est incompatible avec les options Revenus, Rachats Partiels Programmés, Investissement Progressif, Investissement Progressif Inversé et Sécurisation des Plus-Values.

⁵ Sous réserve de l'accord en cas de bénéficiaire acceptant ou du créancier nanti.

⁶ Voir conditions définies dans le Règlement général des avances en vigueur.

Confiez votre stratégie d'investissement à des experts

CNP Trésor Performance vous permet avec le mode de gestion « Gestion Pilotée » de rechercher un potentiel de rendement de votre capital.

Les montants investis sur les supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers, d'où un risque de perte en capital. Quatre formules vous sont proposées en fonction de votre profil d'investisseur.

UNE GESTION EXPERTE

Accessible à tout moment, la Gestion Pilotée vous permet de bénéficier du savoir-faire de professionnels avec une équipe dédiée au sein de Rothschild Martin Maurel Asset Management. Vous choisissez la formule qui correspond au niveau de risque souhaité, à la durée d'investissement prévue ou à l'univers d'investissement attendu. Ces thèmes, à aborder avec votre conseiller, permettent d'évaluer votre capacité à prendre des risques, ainsi que votre expérience et la connaissance que vous avez du monde de la finance.

Pour chaque formule, CNP Assurances prend conseil auprès de la société de gestion, Rothschild Martin Maurel Asset Management pour :

- sélectionner les supports en unités de compte permanents éligibles aux formules,
- répartir chacun des versements de prime entre ces supports conformément à la formule choisie,
- modifier la répartition du capital constitué en effectuant des arbitrages entre les supports faisant l'objet de la formule.

Ce mode de gestion permet également d'accéder, hors formule, au support en euros et/ou aux supports en unités de compte permanents et/ou temporaires faisant l'objet de dispositions particulières¹. **Les montants investis sur des supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital.**

Vous pouvez alimenter votre capital en mettant en place des versements réguliers, à partir de 200 euros par mois.

VOUS AVEZ ACCÈS :

- à une formule parmi les 4 formules proposées qui vous donne accès à un éventail de supports en unités de compte permanents³,
- à des supports en unités de compte permanents et/ou temporaires faisant l'objet de dispositions particulières^{1,3},
- au support en euros,
- aux options Rachats Partiels Programmés ou Revenus^{4,5},
- à l'option « Sécurisation de la Plus-Value Globale »,
- à la conversion du capital en rente¹,
- à une garantie plancher en cas de décès¹,
- aux avances⁶.

Option « Sécurisation de la Plus-Value Globale » :

Cette option permet l'arbitrage automatique trimestriel de la plus-value éventuelle dégagée sur l'ensemble des supports de la formule choisie du mode de gestion « Gestion Pilotée », vers le support en euros.

Les montants investis sur le support en euros présentent un risque de perte en capital limité².

Seuils de déclenchement de « Sécurisation de la Plus-Value Globale » :

Formule modérée	10 %, 15 % ou 20 %
Formule équilibrée	15 %, 20 % ou 25 %
Formule dynamique	20 %, 30 % ou 40 %
Formule audacieuse	20 %, 30 % ou 40 %

Vous pouvez opter, interrompre, reprendre l'option ou modifier le seuil de déclenchement des arbitrages automatiques à tout moment.

¹ Voir les conditions et limites dans les conditions générales du contrat CNP Trésor Performance.

² Le taux brut de participation aux bénéfices du support en euros peut être inférieur au taux de frais sur encours annuels, d'où un risque de perte en capital plafonné chaque année au taux de frais sur encours (0,80% maximum).

³ Pour plus d'informations, reportez-vous au DICI des supports en unités de compte.

⁴ Sous réserve de l'accord en cas de bénéficiaire acceptant ou du créancier nanti.

⁵ Uniquement sur le support en euros.

⁶ Voir conditions définies dans le Règlement général des avances en vigueur.



A propos de Rothschild Martin Maurel Asset Management

Rothschild Martin Maurel Asset Management propose des solutions d'investissement innovantes, fruit d'une vision indépendante et de long-terme, conçues pour répondre aux besoins de chacun de ses clients. Fort de sa présence internationale, Rothschild Martin Maurel Asset Management offre des services personnalisés de gestion et de conseil en investissement à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nourri par une connaissance profonde de ses clients, Rothschild Martin Maurel Asset Management articule son développement autour de trois expertises complémentaires en gestion active et de conviction, en architecture ouverte et en solutions d'investissement quantitatives fondées sur des modèles de risques.

Rothschild Martin Maurel Asset Management combine expérience et technologies les plus avancées pour élaborer des solutions d'investissement véritablement sur-mesure pour chacun de ses clients.

Cette approche, alliant innovation et expérience, permet à Rothschild Martin Maurel Asset Management d'offrir à ses clients une vision différente, source de création de valeur sur le long-terme.

Plus d'information sur
<http://www.rothschildgestion.com>
Juillet 2017

LE CHOIX D'UNE FORMULE SELON VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR ET VOTRE SENSIBILITÉ AU RISQUE

Ces formules s'adressent au souscripteur acceptant des fluctuations (liées par exemple aux risques de marchés, de change, de taux, de crédit, etc...) et de ne pas avoir de garantie sur le capital investi.

Les montants investis sur les supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers, d'où un risque de perte en capital.

Formule modérée ^{1,3}

L'objectif de cette formule est la recherche d'une valorisation du capital à moyen terme et la diversification (supports en unités de compte représentés par des OPC actions, diversifiés et obligations). L'horizon d'investissement est de 3 ans.

Le niveau de risque est modéré. L'exposition aux supports en unités de compte représentés par des OPC actions et diversifiés se situe entre 20 % et 35 %. Les investissements sont effectués en majorité sur les supports en unités de compte représentés par des OPC monétaires et obligataires.

Formule équilibrée ^{1,3}

L'objectif de cette formule est la recherche d'une valorisation du capital à moyen terme et la diversification (supports en unités de compte représentés par des OPC actions, diversifiés, obligations et monétaires). Le niveau de risque est moyen. L'exposition aux supports en unités de compte représentés par des OPC actions et diversifiés se situe entre 35 % et 60 %. L'horizon d'investissement est de 3 à 6 ans. Les investissements sont effectués de façon diversifiée, entre les supports en unités de compte représentés par des OPC actions et diversifiés, et les supports obligataires et monétaires.

Formule dynamique ^{1,3}

L'objectif de cette formule est la recherche d'une valorisation du capital à long terme. Le niveau de risque est élevé. L'exposition aux supports en unités de compte représentés par des OPC actions et diversifiés se situe entre 60 % et 100 %. L'horizon d'investissement est de 6 à 10 ans. Les investissements sont effectués en majorité sur les supports en unités de compte représentés par des OPC actions et diversifiés.

Formule audacieuse ^{1,3}

L'objectif de cette formule est la recherche d'une valorisation du capital investi à long terme et la diversification sectorielle (énergie, matières premières, métaux précieux, agriculture, infrastructures, immobilier, etc...) sans prépondérance de zones géographiques. Le niveau de risque est fort. L'exposition aux supports en unités de compte représentés par des OPC actions se situe entre 90 % et 100 %. L'horizon d'investissement est de 6 à 10 ans. Les investissements sont effectués sur les supports en unités de compte représentés par des OPC actions à hauteur de 90 % minimum, le solde étant investi sur des produits de taux.

Une large sélection d'OPC,
pilotée par des spécialistes
en gestion d'actifs.

Une formule qui évolue en
fonction de l'environnement
économique et financier.

